

ENTRETIEN AVEC LE MAIRE DE TALLONE CHRISTIAN ORSUCCI

Vers une nouvelle crise majeure des déchets ?

L'arrêté préfectoral signé par Gérard Gavory, le 8 août dernier en vue d'autoriser la société STANECO à exploiter de nouveau le site de Tallone dans le cadre de la gestion des ordures ménagères, aura suscité la vibrante réaction de la municipalité qui refuse cette réouverture tant que des compensations pour le territoire de la plaine orientale et de la commune en particulier ne sont pas clairement actées par l'Etat et la Collectivité Territoriale de Corse. Explications avec le maire de Tallone, Christian Orsucci.



POLÉMIQUE. En signant un arrêté autorisant de nouveau l'exploitation du site de Tallone pour une durée limitée à trois ans, le Préfet de la Haute-Corse, Gérard Gavory a souhaité répondre avant tout à un besoin de salubrité publique permettant d'éviter une nouvelle crise des déchets. La riposte n'a pourtant pas tardé du côté de la municipalité de Tallone qui, consciente depuis tant d'années de l'absence d'infrastructures dédiées à cette problématique, ne peut plus pour autant jouer au chevalier blanc sans avoir quelques contreparties. Au fil des ans, Tallone a rempli son rôle de décharge principale de l'île. Cette expérience a permis à la municipalité de développer un projet de pôle environnemental qui n'a pu voir le jour en raison de nombreuses oppositions et malgré des votes pourtant favorables de l'Assemblée de Corse. Pour Christian Orsucci : « Nous avons voulu exprimer notre étonnement et notre écoeurlement face à la décision de monsieur le Préfet de la Haute-Corse autorisant l'ouverture du site de Tallone III. Cette décision unilatérale de la part de l'Etat, sans concertation avec les élus de la commune, est inacceptable et irrespectueuse

vis-à-vis du conseil municipal et de la population de Tallone. »

Pour rappel, c'est en 2008 que l'actuelle municipalité accède aux responsabilités et se voit confier la gestion des déchets : « Site incontournable et stratégique dans la gestion des déchets, la municipalité a souhaité très rapidement faire évoluer le centre de traitement de Tallone afin notamment de supprimer les gênes olfactives auprès des riverains. Dès 2009, des solutions concrètes de traitement des déchets sur la base de Tri Mécano Biologique ont été proposées avec à la clé des créations d'emplois. Ce principe du TMB avait été validé majoritairement par l'Assemblée de Corse en 2010. Ce projet avait pour objectif de sortir du système unique d'enfouissement et faire évoluer le site en un pôle environnemental, structuré, porteur de projets innovants. La municipalité assume pleinement ce choix. Après une validation des services de l'Etat, ce projet a subi des attaques de la part d'une association proche de la majorité territoriale actuelle. »

Le PLU de la commune étant attaqué au motif de la loi littoral imposant des constructions dans la continuité de l'existant, le projet doit faire marche arrière.

Le maire de Tallone poursuit : « On nous demande toujours de la solidarité alors que nous sommes sur un territoire qui n'a rien. On s'amuse, on joue à cache-cache sur un sujet majeur pour la Corse. Tous les ans, les volumes d'OM augmentent en raison de l'augmentation de la population. C'est un très gros problème de société. Si on veut être sérieux en Corse, il sera nécessaire d'implanter un incinérateur dans l'île et là, le problème sera réglé. Nous sommes de simples spectateurs, nous ne sommes plus conviés à aucune réunion. Sur le seul principe que notre commune a toujours joué la solidarité, l'Etat et la CTC bafouent directement nos droits. Seulement, la problématique est toujours présente et risque de durer... Les gens qui parlent aujourd'hui de cette problématique la connaissent très mal car elle va engendrer, si l'on continue de cette façon, des coûts de traitement très importants qui se repercuteront automatiquement sur la population. L'Exécutif nous avait dit qu'il était capable de régler le problème des déchets en 17 mois, on en est à 24 mois aujourd'hui et je pense qu'il faudra attendre au moins 20 ans. Nous leur avons expliqué que nous étions capables de fournir

encore des efforts à condition de tenir compte de l'absence de développement de notre territoire. De Moriani à Solaro, la Plaine Orientale représente tout de même un bassin de vie de plus de 30 000 habitants. Nos demandes concernaient la création prioritaire d'un pôle santé sur la commune afin de pouvoir accueillir les urgences médicales, le déploiement du haut débit sur la commune, une maison des services publics, une maison « portail d'entrée du territoire » pour valoriser les producteurs et les activités économiques ou encore la possibilité de construire des logements dans des zones dédiées. »

Ainsi, la commune se sent aujourd'hui non seulement lésée mais exclue de toute négociation avec l'Etat et la CTC. Très remonté, Christian Orsucci n'hésite pas à braver les interdits : « Il faudra m'emmener à Borgo pour réouvrir le site. Ils peuvent prendre les arrêtés qu'ils veulent, la municipalité et la population prendront leurs responsabilités. » L'exaspération est poussée à son paroxysme que le maire revient sur certaines déclarations : « La Présidente de l'Office de l'Environnement déclarait bien avant son accession aux responsabilités que Tallone I représentait une catastrophe écologique. Aujourd'hui, elle plaide pour l'ouverture de Tallone III sur le même site, avec le même concept d'exploitation (enfouissement) et avec le même exploitant. On ne commence pas par insulter les gens avant de leur demander des services. Avant d'être des militants, il faut avant tout être des responsables politiques. De notre côté, nous restons farouchement opposé à cette ouverture et nous appellerons la population de Tallone à venir bloquer le site. Nous aussi, nous arrêterons de jouer notre rôle politique pour jouer notre rôle militant. »

Y.C